

L'approche participative dans l'analyse des besoins de l'enfant dans le cadre du PAPFC² en Outaouais.

Vicky Lafantaisie

Université du Québec à Trois-Rivières

Vicky.lafantaisie@uqtr.ca

Annie Bérubé

Université du Québec en Outaouais

Annie.berube@uqo.ca

Résumé

*La négligence est la forme de maltraitance la plus fréquente dans les sociétés occidentales. Elle cause d'importants torts à l'enfant notamment quant à son développement global, son cheminement académique et sa propension à la criminalité. Toutefois, malgré l'importance de cette problématique il semblerait que nous n'ayons pas encore trouvé de solution efficace pour améliorer la situation de ces familles. Les interventions traditionnelles utilisées en protection de la jeunesse ont été influencées par le modèle médical dans lequel la prise en charge et les relations asymétriques entre professionnel et « aidé » se côtoient. Ce type d'intervention attribue un rôle passif à la personne. Plusieurs auteurs critiquent le fait que des approches dites « expert » soient utilisées pour intervenir sur des problèmes sociaux. C'est pourquoi nous avons exploré la possibilité de se tourner vers une philosophie d'intervention qui réclame davantage la participation des parents. L'approche participative s'inscrit dans une démarche d'empowerment qui peut être vue comme l'antithèse de la prise en charge. Elle prône la reconnaissance de l'expertise expérientielle des personnes et valorise la diversité des compétences. Afin de soutenir l'implantation d'une approche participative dans l'analyse des besoins de l'enfant, l'outil **Place aux parents** a été développé (Bérubé, Lafantaisie, Caron, Couvillon, Dubeau, Coutu, Devault, Lacharité, Houde, 2013). Inspiré du cadre d'évaluation des besoins de l'enfant de Ward et Rose (2002), il aborde plusieurs dimensions concernant les besoins de l'enfant, la réponse des adultes de l'entourage ainsi que les facteurs familiaux et environnementaux. L'outil a été construit dans une démarche collaborative impliquant des chercheurs, des intervenants et des parents. Il est utilisé à chaque plan de services (PSI) pendant lequel toutes les personnes autour de la table (parents, intervenants des milieux institutionnel et communautaire) sont appelées à donner leur point de vue sur la situation familiale. Le but de la démarche est de permettre un dialogue égalitaire afin d'arriver à une définition commune de la situation problème et de trouver des solutions ensemble. Les parents ayant expérimenté l'outil soutiennent que cette nouvelle manière de faire a un impact positif sur leur pouvoir d'agir. Les intervenants soulignent également plusieurs avantages à son utilisation lors des PSI. Place aux parents pourrait donc contribuer à la promotion de l'approche participative dans les milieux institutionnels.*

Les mauvais traitements envers les enfants ont été l'objet de nombreux écrits scientifiques au cours des dernières décennies (Clément, & Dufour, 2009; Lavergne, & Tourigny, 2000; Tessier, Tarabulsky, & Éthier, 1996). Toutefois, la négligence demeure l'une des catégories de mauvais traitement les moins documentées (Connell-Carrick & Scannapieco, 2006). Paradoxalement, c'est la problématique la plus souvent signalée et retenue à la protection de la jeunesse (Association des Centres jeunesse du Québec, 2010; Saint-Jacques, Turcotte, Villeneuve, Drapeau, Lépine, Godbout, & St-Amand, 2010 ; Trocmé et al., 2005, 2010) et il est reconnu qu'elle cause d'importants torts à l'enfant (Lacharité et al., 2005; Perry, 2008).

La négligence se distingue des autres types de maltraitance (Clément & Dufour, 2009). Plutôt que de commettre des gestes violents envers l'enfant (p. ex. : frapper l'enfant, faire des attouchements sexuels, insulter) le parent omet de poser certaines actions afin de répondre aux besoins de l'enfant (Connell-Carrick & Scannapieco, 2006; Éthier, Gagnier, Lacharité & Couture, 1995 ; Perreault & Beaudouin, 2008).

Malgré l'importance de la problématique, il semble que nous n'ayons pas encore trouvé de solution pour la résoudre. En effet, les études réalisées à ce jour rapportent des résultats plutôt décevants où les comportements des familles et le développement des enfants sont très peu, voire nullement influencés par les interventions mises en place (Éthier, Bourassa, Klapper, & Dionne, 2006; MacMillan et al., 2009; McFarlane et al., 2013). Les interventions en protection de l'enfance ont été influencées par le modèle médical, caractérisé par la prise en charge des personnes (Éthier, Couture, Lacharité & Gagnier, 2000 ; Firestone, 2009 ; Hegar & Hunzeker, 1988 ; Lacharité, 2011). Avec ce type d'intervention, la personne se voit attribuer un rôle passif : elle devient l'objet d'un « traitement » (LeBossé & Dufort, 2001).

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que les approches dites « expert » ne devraient pas être utilisées pour intervenir sur des problèmes sociaux (Hegar & Hunzeker, 1988 ; Lacharité, 2011 ; Lacharité, Moreau & Moreau, 1999 ; LeBossé & Dufort, 2001 ; LeBossé, 1996 ; Lemay, 2009). À titre d'exemple, les parents rencontrés dans l'étude de Laurin, René, Dallaire, et Ouellet (2007) rapportent qu'ils ont peu de confiance face aux institutions où leurs compétences parentales sont évaluées selon la seule perception des intervenants. C'est dans l'optique de répondre aux limites de l'intervention traditionnelle que s'est amorcée une réflexion entourant l'implantation d'une approche qui réclame davantage la participation des parents.

L'approche participative s'inscrit dans une démarche d'empowerment et semble être une alternative intéressante qui permet aux familles de faire partie de la solution et non seulement du problème (Firestone, 2009). Cette approche préconise le partage du pouvoir entre l'intervenant et la personne (Laurin, René, Dallaire & Ouellet, 2007 ; Madsen, 2013). Elle permet d'intégrer plusieurs perspectives de façon à ce que les problématiques, les besoins et les interventions se définissent en dialogue (Lacharité, 2011 ; Laurin, René, Dallaire & Ouellet, 2007). La complémentarité des expertises professionnelle et

expérientielle est valorisée. Plutôt que d'apporter un « diagnostic » ou des solutions pré-élaborées, l'expertise de l'intervenant doit être utilisée pour poser des questions amenant la personne à explorer sa situation (Madsen, 2013). Le fait de se placer dans un cadre de collaboration amène la coconstruction de la compréhension d'un problème ; on réfléchit sur la situation plutôt que de l'examiner à travers une grille préétablie (Mongeau, Asselin, & Roy, 2007). Pour favoriser la mise en place d'un partenariat famille-intervenants efficace, Lacharité, Moreau et Moreau (1999) proposent cinq éléments à appliquer : « l'acceptation des parents comme membres à part entière de l'équipe de traitement ; la capacité des professionnels à partager toute l'information pertinente avec ceux-ci ; la communication à double sens avec absence de jargon ; la concentration sur la planification du traitement, sur les forces et les caractéristiques de l'enfant et de la famille aussi bien que sur leurs besoins ; et la prise de décision commune entre parents et professionnels » (p.298).

Afin de soutenir l'implantation d'une approche participative dans l'analyse des besoins de l'enfant, l'outil *Place aux parents* a été développé (Bérubé, Lafantaisie, Caron, Couvillon, Dubeau, Coutu, Devault, Lacharité, Houde, 2013). Étant inspiré du cadre d'évaluation des besoins de l'enfant de Ward et Rose (2002), il aborde plusieurs dimensions concernant les **besoins de l'enfant**, la **réponse des adultes de l'entourage** ainsi que les **facteurs familiaux et environnementaux**. Une démarche collaborative entre chercheurs, intervenants et parents a permis de construire l'outil. Les parents de quatre groupes de parents participant au PAPFC² ont été sollicités pour vulgariser chacun des énoncés. Ainsi, à titre d'exemple, l'énoncé « développement cognitif » est devenu « Mon enfant apprend bien (ex : est éveillé, joue avec des blocs, fait des casses-têtes, apprend à lire et à écrire, ...) ». Pour faciliter la compréhension et pour s'assurer que les parents qui ne peuvent pas lire puissent participer, un pictogramme a été ajouté pour illustrer chaque item.

Dans le cadre du PAPFC² en Outaouais, l'outil est utilisé à chaque plan de services individualisés (PSI). Avant la rencontre avec les parents, l'intervenant de la protection de la jeunesse note, pour chaque dimension si, selon sa perception, il s'agit d'une « force », d'une « inquiétude moyenne » ou d'une « inquiétude élevée ». Lors de la rencontre, le parent partage son impression sur chacun des éléments. S'en suit une discussion sur les items pour lesquels il y a discordance où chacun est invité à exposer son point de vue. Le but de la démarche est de permettre un dialogue égalitaire entre les parents et les intervenants afin d'arriver à une définition commune de la situation problème et de trouver des solutions ensemble dans lesquelles chacun est impliqué. Cet échange débouche sur la mise en place d'un PSI centré sur la réponse aux besoins de l'enfant.

Les propos de parents ayant expérimenté l'outil laissent entendre que cette nouvelle manière de faire a un impact positif sur leur pouvoir d'agir. En effet, ils soulignent que l'approche leur donne les moyens d'être davantage impliqués dans l'analyse des besoins de leur enfant : la rencontre est moins stressante, l'outil leur permet de donner leur opinion, de faire le tour de la situation et de mettre en évidence les forces de leur famille. Ils apprécient également le fait que l'analyse soit centrée sur les besoins de l'enfant plutôt que sur les carences du parent. Finalement, ils soutiennent que l'échange permet de mieux comprendre les demandes des intervenants.

Des intervenants ayant utilisé l'outil avec des familles apprécient particulièrement son format (langage accessible pour les parents et les intervenants, pictogrammes, couleurs) et le fait qu'il aborde l'ensemble de la situation de la famille, facilitant ainsi la

priorisation d'objectifs. Ils soulignent également qu'il rend le dialogue plus facile avec les parents.

Les avantages recensés par les parents et les intervenants laissent croire que *Place aux parents* pourrait contribuer à la promotion de l'approche participative dans les milieux institutionnels et à la reconnaissance des parents comme pierre angulaire dans la compréhension des besoins de leur enfant.